

♦ Elections Européennes

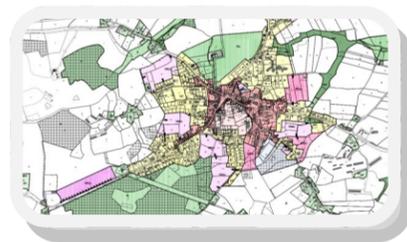
Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales, vous en avez la possibilité jusqu'au 31/03/2019. Pour cela il vous suffit de passer en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (factures eau, électricité, téléphone fixe).



♦ Information concernant le nouveau PLUiH

ATTENTION



Comme l'a évoqué le Maire lors de sa présentation des vœux, l'un des sujets très important pour l'année 2019 est la mise en place du nouveau PLUiH (plan local d'urbanisme intercommunal et habitat) qui sera validé en fin d'année 2019 ou début d'année 2020. Les perspectives de développement seront modifiées pour les années à venir et les zones constructibles vont être réduites. Ce qui signifie que certains terrains constructibles aujourd'hui ne le seront plus demain... Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter la mairie.

♦ Le chantier important de l'année 2019 : la maison de santé pluridisciplinaire



♦ Elagage aux abords des lignes électriques et téléphoniques



UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes.

Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public. Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir réalisé une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr>

Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

ATTENTION

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79

Nous vous rappelons également qu'un courrier avait été distribué avec le dernier Kelou concernant l'élagage des branches qui gênent les lignes téléphoniques ou le passage des engins. Merci de faire le nécessaire si vous êtes concernés....



Kelou Pañvrid

Flash infos n° 6 / Janvier 2019

♦ Vœux 2019

1 an de paix

52 semaines de bonne santé

12 mois de bonheur

365 jours de chance, d'amour, d'amitié, de plaisir, de joie, de succès et de réussite



Le 4 janvier 2019, le conseil municipal de Pommerit Le Vicomte a accueilli la population à la salle socioculturelle pour la cérémonie des vœux 2019.

Monsieur Le Maire a pris la parole en rappelant la démission d'Alain GAUTIER de ses fonctions de Maire et de conseiller municipal et son élection le 6 décembre 2018, ainsi que les deux nouveaux collègues qui ont rejoint le conseil municipal, Stéphane MENGUY et Christel MICHEL.

Il a ensuite rendu hommage à Alain GAUTIER, qui a donné 23 ans d'engagement en tant qu'élu, dont 12 ans en tant que Maire et Président du CCAS.

Puis, il a présenté les principaux événements de la vie municipale en 2018 :

- ♦ Le centenaire 1918/2018 où lors du 11/11/2018 a eu lieu la commémoration des 143 victimes de Pommerit Le Vicomte et les travaux de Xavier COTTIN et Michel LE HENAFF qui ont permis de mieux comprendre cette période et la vie pommeritaine de l'époque avec l'édition d'un bel ouvrage de 280 pages, intitulé « la grande guerre 1914/1918 dans la campagne bretonne de Pommerit Le Vicomte ».
- ♦ La gestion des espaces publics et la démarche « zéro phyto ». La municipalité soucieuse de préserver la santé de ses concitoyens, de protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité travaille et développe des méthodes naturelles. (ex : engazonnement du cimetière, fleurissement des bas de murs)
- ♦ Réception de la 1ère tranche des travaux concernant la transformation de la place Triskell le 10 décembre 2018. La 1ère partie de ce projet représente une enveloppe de travaux de 865 519 € avec des subventions obtenues à hauteur de 65 % des montants engagés, soit un reste à charge pour la commune de 312 985 € pour l'aménagement de ce nouveau site. Ce nouvel espace donne également de réelles perspectives pour le bar / tabac l'Oasis qui est actuellement en vente. La seconde partie du projet de réhabilitation concernera la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire ainsi que 3 logements Côtes d'Armor Habitat et 4 terrains en accession à la propriété.
- ♦ Quelques retards pour certains investissements comme les aménagements des entrées de bourg et le lancement des études pour la rue Louis Guilloux, le carrefour Hent Kerello et commandant de la Motte Rouge, ainsi que l'étude pour un nouveau lotissement.
- ♦ La résidence de l'IF avec une enveloppe de travaux de 15 205 964 € pour la démolition et reconstruction des bâtiments et 1 300 000 € pour la cuisine, lingerie et renouvellement d'une partie du mobilier. Les bâtiments sont financés par Côtes d'Armor Habitat qui est le maître d'ouvrage. Les autres investissements sont financés par le CCAS.
- ♦ L'élaboration du PLUiH (plan local d'urbanisme intercommunal et habitat) (voir article page 4)
- ♦ La démographie de la commune avec 1761 habitants estimés au 01/01/2019. A noter pour l'année 2018, 24 naissances, supérieur à la moyenne des 10 dernières années

Florence LE SAINT, 1ère adjointe a ensuite présenté les acteurs économiques ayant lancé des initiatives en 2018 (Le Fournil de Pommerit avec Antoine FRENKEL et Maxime PRUD'HOMME, Funarmor Yves DUEGAIN, SARL de Mézennes avec Yann, Véronique et Erwan CAPITAINE, l'EARL de l'Espérance avec Christophe et Corinne CHASSE, la ferme de Goazio avec Nadine BUET, Manuel RUIZ maraîcher et Caroline WILVERS éleveuse de vaches de race aberdeen angus.

Pour terminer, Marc WOESTYN a souligné l'importance des associations de la commune et notamment pour 2018 les 3 associations qui ont fêté un événement : le Bagad Panvrid Ar Beskont a fêté ses 40 ans, l'association de la chapelle du Folgoat ses 40 ans puis Maxi-Dance ses 20 ans. Il a aussi présenté la nouvelle association « FAIRE » qui propose des activités manuelles aux jeunes de 7 à 18 ans le mercredi après-midi.

Le diaporama de la vie associative ainsi que l'intervention de Monsieur Le Maire sont disponibles sur le site internet de la commune : www.pommeritlevicomte.fr

◆ Présentation du nouvel exécutif suite aux élections du 6/12/2018



◆ Vœux au personnel communal

Le 15 décembre 2018, une cérémonie de présentation des vœux 2019 aux agents par la municipalité et M. le Maire en particulier s'est déroulée en mairie.

Monsieur Le Maire, après avoir prononcé quelques mots aux agents au nom d'Alain GAUTIER, a rappelé les mouvements de l'année au sein des différents services :

- ◆ Service Technique: Départ d'Alexandre Tanguy suite à la fin de son contrat d'avenir au service technique, départ en retraite de Gilles JOUAN et embauche de Kevin Philippart en contrat à durée déterminée.
- ◆ Service Administratif: remplacement d'Emilie LEVEE, comptable, partie en Congé de Maternité et remplacée par Stéphanie Lannuzel,
- ◆ Service des Ecoles et Périscolaire: Nouvelle organisation avec Amandine Foutier en référente pour réaliser de la médiation entre Enfants / Agents et Parents compte tenu de nombreux actes d'incivilité.

Monsieur Le Maire a ensuite présenté au personnel le nouvel organigramme de l'exécutif, suite aux élections du 6 décembre 2018.

Et avant de souhaiter ses bons vœux, il a tenu à préciser que les élus seraient aux côtés des agents pour expliquer à la population les choix politiques, comme par exemple la gestion des espaces publics (cimetière, aménagement des bas de murs....).

Il a terminé son discours en souhaitant à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une très bonne année 2019.

**Meilleurs vœux
2019**



◆ Résidence de l'IF : premiers déménagements

Depuis le 6 décembre 2018, 80 résidents ont découvert et intégré leur nouveau logement suite à l'achèvement de la première phase de travaux du nouvel EHPAD. Familles et bénévoles ont répondu présents pour accompagner le personnel de l'EHPAD chargé d'organiser au mieux ce temps fort, dans une ambiance conviviale et sereine. Le service technique de la commune ainsi que le chantier d'insertion de Leff Armor Communauté ont participé à la logistique : transfert de lits, de matériels médicaux et de mobiliers collectifs, réfection de meubles... Ce déménagement se poursuit en début d'année 2019 avec le transfert du service technique de la résidence, du service de restauration ainsi que de l'infirmier dans de nouveaux locaux.

En parallèle, le chantier d'insertion viendra remettre en état l'îlot central du plan d'eau afin d'en dégager la vue.

Rendez-vous au déménagement en seconde et dernière phase des travaux, fin 2020 !



◆ Aménagement des entrées de bourg

Les alertes fréquentes de la population et l'analyse des enregistrements de vitesse de notre radar pédagogique nous confortent dans notre volonté de réduire la vitesse en entrées de bourg.

Les 4 chicanes provisoires donnant satisfaction, (les relevés de vitesse indiquent une réduction de 20 km/h en moyenne) les crédits nécessaires à la réalisation des travaux avaient été prévus au budget 2018.

Malheureusement, les travaux n'ont pu être réalisés, et nous nous en excusons.

C'est Monsieur Yvon HENRY, le responsable du service ingénierie de Leff Armor Communauté, qui s'occupe du cahier des charges pour que la commune sollicite les entreprises. Etant très sollicité par les 28 communes de Leff Armor Communauté, les chantiers ont pris beaucoup de retard.

Ces réalisations seront effectives au 1er semestre 2019.



Rue du Trieux



Rue Hent Ar Mor

◆ Gestion des espaces publics

Notre cimetière change....

Dès le 5 Novembre, les services techniques étaient à pied d'œuvre pour ensemercer les allées du cimetière. Les conditions climatiques idéales et une bonne communication ont permis que cette première étape de végétalisation soit réussie. Dès le printemps, le gazon sera bien garni et enraciné. D'ici là, nous comptons sur des comportements respectueux de ces travaux : pas de ratissage, de désherbage, ni de dépôt d'objets funéraires dans les allées ou derrière les tombes.



Fleurissement participatif....

La rue de la Cracousserie a été mise à l'honneur en Décembre, puisqu'à son tour elle a bénéficié des plantations de bas de murs pour un fleurissement participatif. L'usage des pesticides est maintenant proscrit pour les particuliers depuis le 1er janvier 2019. Le désherbage mécanique et l'utilisation du végétal pour lutter contre le salissement, tout en contribuant à l'embellissement, la biodiversité, la qualité de l'environnement et la création de lien social sont les pratiques à la portée de tous.

